



LE CESP PUBLIE LES AUDITS DE L'ETUDE 126 000 ET DU PANEL RADIO

Le CESP a mis à disposition de ses adhérents les audits 2020-2021 des deux études de référence pour la mesure de l'audience de la radio : l'étude 126 000 et le Panel Radio. Le suivi des terrains et l'analyse des résultats témoignent des bonnes conditions de réalisation des études malgré la période de crise sanitaire.

À propos de la 126 000

L'étude 126 000 a pour objectif de mesurer l'audience de la radio aux niveaux national, régional et local. Le recueil des données est effectué en continu sur l'ensemble de l'année (hors juillet, août et dernière semaine de l'année). L'interview porte sur l'audience de la radio des dernières 24 heures (de 14 heures la veille à l'heure d'interview).

Le Comité Scientifique du CESP souligne la qualité de l'étude 126 000 tant dans son déploiement que dans les traitements des données recueillies. En particulier, il considère que l'étude est satisfaisante en ce qui concerne la gestion de l'enquête sur le terrain et le recueil de l'information, ainsi que le travail réalisé par les enquêteurs contrôlés, au niveau de la passation du questionnaire et du respect des consignes méthodologiques de l'enquête.

Parmi ces principales recommandations, le Comité Scientifique préconise à Médiamétrie de poursuivre les travaux sur la problématique de la participation aux enquêtes téléphoniques compte tenu de la baisse tendancielle de la joignabilité.

Par ailleurs, le Comité Scientifique souligne que la réflexion actuellement menée sur la mise en place d'un nouveau dispositif pour l'étude d'audience de la radio représente une opportunité pour requestionner le sujet des Jours de Moindre Activité (JMA) et réintégrer l'ensemble des jours dans la mesure. Depuis plusieurs années, le CESP pointe le fait que l'exclusion actuelle des JMA tend à surestimer l'audience et n'affecte pas l'audience de toutes les stations de la même façon.

À propos du Panel Radio

L'objectif principal du Panel Radio est l'observation des comportements d'écoute de la radio des individus dans le temps dans le but d'alimenter les modèles de médiaplanning. Le Panel 2020/2021 a été réalisé sur les deux périodes d'observation suivantes : du samedi 12 septembre au dimanche 4 octobre 2020 et du samedi 9 au dimanche 31 janvier 2021.

Comme l'année dernière, l'audit 2020-2021 atteste de la qualité du dispositif et souligne notamment l'ergonomie des questionnaires en ligne, en particulier l'application dédiée pour le remplissage sur smartphone ou tablette. Par ailleurs, le CESP met en exergue l'expertise des formateurs et des enquêteurs sur la phase d'animation du panel. Enfin, le CESP rappelle l'importance du dispositif de relances pour les panélistes « online » permettant de récupérer les informations manquantes pour la radio.

Le Comité Scientifique du CESP émet cependant une nouvelle fois des réserves sur la fiabilité des récupérations et corrections d'audience après une période de 24 heures suivant l'écoute et sur l'hétérogénéité du recueil des habitudes d'écoute au sein des questionnaires « online » et « papier ». Par ailleurs, le CESP met en avant les différences observées entre les formations dispensées aux enquêteurs du fait des contraintes du protocole sanitaire, et en particulier celles pour les nouveaux enquêteurs sur la phase de recrutement, pouvant altérer la qualité du recueil.

À PROPOS DU CESP

Le CESP (Centre d'Étude des Supports de Publicité) est l'organisme interprofessionnel des acteurs de la communication concernés par l'étude de l'audience des médias et la mesure de leur efficacité : annonceurs, agences et médias. Le CESP audite toutes les mesures d'audience de référence pour le compte de ses adhérents, quel que soit le média : Internet, TV, presse, communication extérieure, radio, cinéma.

Véritable laboratoire d'idées, le CESP constitue un lieu d'échanges neutre et indépendant pour débattre des innovations et conventions que les différents acteurs du marché sont amenés à définir ensemble.

Tiers de confiance reconnu, le CESP assure également des missions de certification et de conseil en France et à l'international.

ESPACE RADIO : <https://www.cesp.org/audits/audience/radio/>

CONTACTS

126 000 : Dany Péria, Directrice de projets Radio, dperia@cesp.org

Panel radio : Adèle Moscatelli, Chargée d'études sénior, amoscatelli@cesp.org

**RENDEZ-VOUS SUR NOS RÉSEAUX ET
SUR WWW.CESP.ORG**

